



VULBENS
Pays du Vuache

LES ÉCHOS

EN BREF

**Un carnaval haut
en couleurs pour
les enfants !**

AU VILLAGE

**Création de jardins
partagés**

GRAND FORMAT

Vuache, coupes sanitaires



Édito

Chères Vulbensoises,
Chers Vulbensois,

Le printemps revient, et avec lui l'envie de profiter pleinement de notre cadre de vie si précieux.

Concernant la nature environnante, nous avons la chance, à Vulbens, d'être entourés d'une nature généreuse entre Vuache et Rhône, avec des paysages variés et une forêt communale qui fait partie intégrante de notre identité.

Cette forêt, comme tant d'autres en France, souffre. Le changement climatique accélère le dépérissement de certaines essences, notamment l'épicéa, attaqué par les scolytes. Face à ce constat, nous avons dû prendre une décision importante : réaliser cet hiver une coupe sanitaire sur 2,5 hectares pour préserver la santé du massif et préparer son avenir.

Ce chantier, conduit avec l'ONF et le Syndicat intercommunal du Vuache (SIV), est à la fois un acte de gestion responsable et un engagement pour demain. Nous veillerons à informer et associer les habitants à cette démarche, notamment lors d'une réunion d'information début juin, car notre forêt est un bien commun.

Concernant le plan de circulation que nous avons testé depuis la fin de l'année 2024, dans le but de limiter le trafic de transit, nous avons reçu de nombreux retours des usagers. Un grand merci pour votre participation, qui a permis de confirmer que cette décision, bien que difficile et contraignante, produit les effets escomptés. Le nombre de véhicules et leur vitesse ont significativement diminué dans le quartier de La Fontaine.

Nous travaillons actuellement avec le Département de la Haute-Savoie pour aller encore plus loin dans cette démarche, et notamment tester la mise en place de deux carrefours à feux sur la route départementale 1206. Ces derniers auraient pour but de limiter la vitesse et de faciliter l'insertion des riverains. Un grand merci à la commission Travaux/Mobilité pour ses propositions et le bon suivi de ce dossier, qui impacte le quotidien de chacun. Nous aurons là aussi l'occasion de revenir vers vous pour recueillir vos avis lors de cette nouvelle phase de test.

Concernant le commerce de proximité, nous avons travaillé l'an dernier avec l'Union des commerces de proximité de la Haute-Savoie afin de faire reconnaître notre village et la qualité de ses commerces. À ce titre, Vulbens recevra une labellisation à l'occasion du « Printemps de la proximité », le 23 mai prochain, au centre ECLA.

Afin de compléter notre offre commerçante, le conseil municipal a fait le choix d'acquérir trois locaux commerciaux dans l'immeuble « La Pommeraie », en cours de construction. Nous travaillons actuellement à l'installation de nouveaux commerces, complémentaires de l'offre existante, qui pourront vous accueillir dès cet automne.

Dans ce numéro, vous découvrirez également la richesse de la vie communale : travaux de voirie, projets pédagogiques, dynamique associative, initiatives culturelles, ouverture de la Guinguette...

Toutes ces actions concourent à notre volonté de construire un village vivant, attentif aux équilibres entre développement, qualité de vie et lien social.

Je tiens à remercier chaleureusement les agents, les bénévoles, les élus et toutes celles et ceux qui, chaque jour, s'impliquent pour faire avancer Vulbens avec enthousiasme et bienveillance.

Très bel été à tous.

Toujours fidèlement,



EN BREF

p. 04

APE du Lynx	p.05
Voeux du Maire	p.05
Carnaval	p.06
Ramassage citoyen des déchets	p.08
Soirée des jeunes agriculteurs	p.09
Extraits des CM	p.10

AU VILLAGE

p. 12

Zoom sur l'agence postale communale	p.12
État civil	p.13
Syndicat intercommunal du Vuache	p.14
Le guide de tri Sivalor	P.15
Héléman	p.15
La Guinguette	p.16
WC Aire de jeux	p.16
Entretien des fossés	p.17
Création de jardins partagés	p.17
Nuit de la lecture	p.18
Club des Cigognes	p.18
France ADOT 74	p.19
L'Accorderie	p.20
Marché de Noël 2024	p.21

GRAND FORMAT

p. 22

AGENDA & INFOS

p. 26

Sommaire

Directeur de publication : Florent Benoit
Photos : Mairie de Vulbens, APE du Lynx, SIV, L'accorderie du Genevois, Syndrome de Williams
Conception : Agence Waouh
Impression : Repro Léman
Tirage : 900 exemplaires

En bref



| SOIRÉE ANNÉES 80 |

APE du Lynx, retour sur notre soirée années 80 !

Le samedi 12 février 2025, l'association des parents d'élèves a organisé sa toute première soirée de l'année, et pas des moindres : une soirée sur le thème des années 80, haute en couleur, en musique et en bonne humeur !

Ce premier gros événement de l'année scolaire a été un vrai succès, réunissant les familles de l'école mais aussi de nombreuses personnes du village, dont certaines que nous ne croisons pas habituellement lors de nos actions. C'était un vrai plaisir de retrouver cette ambiance conviviale et chaleureuse, qui fait le charme de nos villages.

Tenues fluo, tubes mythiques, décor rétro et dancefloor survolté... tous les ingrédients étaient réunis pour un moment festif très apprécié de tous !

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont participé à l'organisation, à l'installation, à l'animation, et bien sûr aux nombreux participants venus partager cette belle soirée avec nous.



| VŒUX DU MAIRE |

Cérémonie des Vœux du Maire 18 janvier 2025

Ce samedi 18 janvier 2025, la commune a célébré la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire en présence de nombreux élus et habitants. Parmi les personnalités présentes, figuraient Virginie Duby Muller, députée, Loïc Hervé et Cyril Pellevat, sénateurs, ainsi que les maires des communes voisines, venus partager ce moment de convivialité.

La soirée a débuté par un discours du maire de Valleiry, ouvrant ainsi les échanges sur un esprit plaisantin mais bienveillant. S'en est suivi celui du Maire de notre commune, Florent Benoit, qui a dressé le bilan de l'année écoulée et évoquer les perspectives à venir.

Les sénateurs et la députée ont ensuite apporté leur regard sur les enjeux locaux et nationaux.

Entre moments légers et instants plus sérieux liés à l'actualité, les discours ont su allier engagement et proximité, témoignant de l'attachement des élus à notre commune et à ses habitants.

La soirée s'est conclue dans une ambiance conviviale autour d'un apéritif et de la traditionnelle galette des rois, permettant à chacun d'échanger et de partager un moment chaleureux pour bien commencer cette nouvelle année.



| CARNAVAL |

Un carnaval haut en couleurs pour les enfants !

Le vendredi 29 mars, notre école s'est parée de mille couleurs pour le carnaval des enfants !

Petits et grands ont défilé dans les rues du village, costumés et souriants, dans une ambiance festive et joyeuse.

Après le défilé, place à l'originalité et à la créativité avec un concours de bolides fabriqués par les familles !

Chars rigolos, véhicules inventifs, décors colorés... les créations ont été nombreuses et surtout très appréciées par tous les participants et spectateurs.

Bravo aux enfants et à leurs parents pour leur imagination et leur engagement ! La journée s'est poursuivie par une boum, où les enfants ont pu se défouler sur la piste, suivie d'un goûter bien mérité.

Un vrai moment de partage et de rires, dans une super ambiance !

Un grand merci à tous ceux qui ont joué le jeu, aux enfants pour leurs belles créations, et à tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette belle journée.



| JOURNÉE DE RAMASSAGE |

Ramassage citoyen des déchets

Vendredi 22 mars dernier, la commune a organisé son traditionnel ramassage citoyen des déchets dans nos rues et espaces verts. Cet événement a rassemblé de nombreux habitants, de tous âges, venus donner un peu de leur temps pour préserver notre environnement.

Grâce à votre participation, plusieurs sacs de déchets ont été remplis, témoignant de l'importance de cette initiative annuelle. Cependant, la journée a aussi révélé une réalité préoccupante : un nombre très important de mégots de cigarette jonchaient trottoirs et parcs.

La municipalité remercie toutes les personnes présentes pour leur participation. Cet acte citoyen rappelle à chacun l'importance des gestes quotidiens.

Continuons à prendre soin de notre commune, chaque geste compte !



| JEUNES AGRICULTEURS |

Soirée des jeunes agriculteurs

L'Association des Jeunes Agriculteurs du Genevois a organisé, en 2024, son troisième repas dansant au Centre ECLA. L'événement a rencontré un vif succès, avec un record de 320 repas vendus.

L'association remercie la mairie et les membres du conseil municipal pour la mise à disposition de la salle communale, qui a permis la bonne tenue de la soirée.

Les remerciements s'adressent également aux habitants et aux familles ayant participé à cette édition.

Une nouvelle édition du repas dansant est d'ores et déjà envisagée pour l'année prochaine.



| GENDARMERIE |

Inauguration du chantier de la future gendarmerie du Vuache à Vulbens

Le vendredi 25 avril 2025, la commune de Vulbens a eu l'honneur d'accueillir le Ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, venu inaugurer officiellement le lancement des travaux de la future gendarmerie du Vuache.

Installée actuellement à Valleiry, la brigade de gendarmerie déménagera à Vulbens d'ici 2028. Ce projet ne constitue pas une création mais un déménagement indispensable : les locaux actuels sont devenus vétustes et inadaptés.

Le nouveau bâtiment, situé à 100 mètres de l'ancienne caserne, accueillera une brigade territoriale mobile. L'effectif sera porté à 15 gendarmes, avec une organisation plus moderne et un meilleur ancrage territorial.

Cette visite ministérielle a été l'occasion pour les élus de rappeler l'importance de renforcer la sécurité dans notre secteur, tout en remerciant les services de l'État pour leur mobilisation.

| CONSEIL MUNICIPAL |

Extraits des Conseils Municipaux

Approbation de la convention d'occupation temporaire du domaine privé de la commune au profit de l'association « Les jardins au Naturel de la Fraxinelle »

Le Conseil municipal a récemment validé la convention d'occupation temporaire d'une partie de la parcelle communale située chemin de la Fraxinelle, au profit de la nouvelle association locale « Les jardins au Naturel de la Fraxinelle ».

Ce projet vise à créer un espace collectif dédié à des jardins partagés et familiaux, favorisant ainsi l'échange, le partage, la convivialité et des pratiques respectueuses de l'environnement. L'association retenue assurera la gestion, l'animation et l'entretien de ces jardins, tout en veillant au respect du règlement prévu à cet effet. La mise à disposition gratuite porte sur environ 2500 m² de terrain, pour une durée d'un an, renouvelable jusqu'à trois ans.

Les habitants intéressés pourront prochainement se rapprocher de l'association afin d'obtenir davantage d'informations ou pour solliciter une parcelle.

Impôts locaux : maintien des taux pour 2025

Lors de sa dernière réunion, le Conseil municipal a voté le maintien des taux d'imposition locaux pour l'année 2025. Ainsi, les taux restent inchangés par rapport à l'année précédente :

- Taxe foncière sur le bâti (TFB) : 22,26 %
- Taxe foncière sur le non bâti (TFNB) : 49,31 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) : 15,50 %

Acquisition stratégique de terrains près de la mairie avec l'appui de l'EPF 74

Le Conseil municipal a approuvé une convention de portage foncier avec l'Établissement Public Foncier de Haute-Savoie (EPF 74) pour acquérir deux parcelles situées au 99 Chemin de la Fontaine, à côté de la mairie et du centre ECLA.

Ces terrains, d'une superficie totale de 1492 m² comprenant une habitation, représentent un enjeu majeur pour le développement futur de notre commune. Ils permettront de constituer des réserves foncières essentielles à la réalisation de projets tels que des équipements publics, des logements (dont sociaux), ainsi que des aménagements pour améliorer les déplacements.

Approbation de la convention pour portage foncier par l'Établissement Public Foncier de Haute Savoie (EPF 74) concernant l'acquisition de trois locaux commerciaux

Le Conseil municipal a validé une nouvelle convention de portage foncier avec l'Établissement Public Foncier de Haute-Savoie (EPF 74) pour l'acquisition de trois locaux commerciaux situés dans le programme neuf « La Pommeraie », au 85 Route de Faramaz, en plein centre-bourg.

D'une surface totale de 346 m², accompagnés de 7 places de stationnement, ces locaux permettront à la commune de proposer des espaces à la location pour accueillir des commerces de proximité. L'objectif est de renforcer l'offre de services aux habitants tout en gardant la maîtrise de la vocation des lieux.

Budget 2025

Toutes les informations concernant le budget 2025, résultats 2024, ainsi que les principales décisions financières votées lors du Conseil municipal de mars sont disponibles dans le compte rendu complet.

Ce document est consultable sur le site internet de la commune : www.vulbens.fr



Au village

| INFOS COMMUNES |

Zoom sur l'agence postale communale

À la suite de la fermeture du bureau de poste, les services postaux sont disponibles à la Mairie depuis octobre 2023.

Un bureau de poste est géré directement par La Poste, avec son personnel. Il est le seul lieu où un client peut effectuer toutes les opérations postales et financières et rencontrer un conseiller financier. Une agence postale communale résulte quant à elle d'une convention entre La Poste et la commune qui met à disposition un local et du personnel. Elle réalise la plupart des opérations liées aux courriers et colis : affranchissement, vente de timbres, lettres recommandées, changements d'adresse, réexpéditions, retrait/dépôt de colis.

Il n'y a pas de services bancaires dans notre agence communale.

L'année 2024 en quelques chiffres

5168 €
C'est le chiffre d'affaire annuel

84
C'est la moyenne mensuelle de dépôts de colis

89
C'est la moyenne mensuelle de retraits de colis

HORAIRES D'OUVERTURE

MARDI
8h00 – 12h00 et 13h00 – 16h30

JEUDI
14h00 – 18h30

VENDREDI
9h00 – 12h00

Conseils pratiques

Si vous êtes absent pour recevoir un colis ou une lettre recommandée, vous pouvez donner une procuration temporaire à une personne de confiance. Il vous suffit de désigner un mandataire ponctuel en complétant le dos de l'avis de passage déposé par le facteur dans votre boîte aux lettres et de le signer.

Votre mandataire devra présenter ce document, sa pièce d'identité et la vôtre au bureau de poste pour recevoir votre bien.

| ÉTAT CIVIL 2024 |

Bienvenue aux nouveaux nés* :

- **9 janvier** : BOUDERBANE Ferial
- **9 février** : BETEMPS Lya
- **26 mai** : BRUGNERA Tom
- **29 juin** : MOCHET Gaspard
- **22 juillet** : AUBERT Camille
- **23 juillet** : BYRNE Rose
- **14 septembre** : CLERC Lucas
- **9 octobre** : BIJASSON Nathan
- **7 octobre** : DELACHENAL PICON Solal
- **12 octobre** : AMIEZ Anes
- **30 octobre** : DILLY OBERSON Mylan

**Figure le nom des personnes ou de leurs ayants-droits ayant répondu à la demande d'autorisation*

Ils se sont dit oui :

- **27 avril** : M. AHMETI Kujtim et M^{me} RAMA Liburna
- **18 mai** : M. JUNG Mikaël et M^{me} BLUGEON Marion
- **25 mai** : M. LOPES-FORTE Emmanuel et M^{me} GUIGUE Julie
- **1^{er} juin** : M. GAILLARD Marc et M^{me} PELLEGRINELLI Elsa
- **13 juillet** : M. PERRIN Alexis et M^{me} PINHEIRO Marc
- **26 juillet** : M. EDMAN Jaëdan et M^{me} HOPKINS Louise
- **27 juillet** : M. BETEMPS Nicolas et M^{me} THOMAS Solène
- **03 août** : M. LAIGNEL Mathieu et M^{me} HARCHAOUI Sonia
- **24 août** : M. FRANÇOISE Alexandre et M^{me} EXCOFFIER Virginie
- **30 novembre** : M. KOUGBEADJO Kossi et M^{me} BAUDIN Coralie
- **30 novembre** : M. NABIALEK Anthony et M^{me} MARGUILLIER Laetitia
- **12 décembre** : M. COSOLAPOV Oleg et M^{me} ZOTOVICI Natalia

& 5 PACS cette année !

Ils nous ont quittés en 2024 :

- **10 janvier** : M^{me} PHILIPPE épouse ROTTOLI Marie
- **10 février** : M^{me} CHABERT Anne-Marie
- **29 mai** : M^{me} PERRILAT-BOITEUX Marie
- **10 juin** : M. LANNOY Joël
- **09 juillet** : PICZULSKI Alexandre
- **11 juillet** : FAVRE Kévin
- **27 juillet** : SEVRAIN Denis
- **27 juillet** : BENOIT Adolphe
- **11 septembre** : M^{me} MANTOVANI épouse BINDI Marie-Ange
- **15 septembre** : M. BINDI Jean-Pierre
- **11 novembre** : M^{me} TOLEDO épouse BRIARD Nicole
- **18 novembre** : MENU Christian

Concernant les registres d'Etat-Civil de Vulbens avant 1881

et afin d'obtenir la copie d'un acte, vous devez adresser votre demande aux

Archives Départementales de la Haute-Savoie,

37 bis, avenue de la Plaine 74000 ANNECY

À NOTER

Certains actes peuvent être consultables directement sur leur site :

<http://archives.hautesavoie.fr>

Les registres concernent uniquement les personnes nées, mariées, décédées sur la commune.

| ENVIRONNEMENT |

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU VUACHE

SORTIES DÉCOUVERTES « NATURE » SUR LES SENTIERS DU VUACHE

Samedi 17 mai de 9h à 17h

Sortie découverte « Sur le Sentier d'interprétation De Nant en Rhône ». En compagnie du naturaliste Jacques Bordon, venez découvrir cette magnifique boucle pédestre équipée de 16 panneaux d'information et partez à la rencontre de la faune, de la flore, de la géologie ou encore de l'histoire de la région. Prévoir des chaussures de marche et un repas tiré du sac.



Les oiseaux du bocage

Les bocages sont un ensemble de haies.

Ces haies sont importantes pour les oiseaux. Elles leur permettent de trouver une zone de refuge pour se cacher ainsi que de la nourriture (fruits, graines, insectes). Restez calme, vous êtes observés ! Il y a beaucoup d'oiseaux autour de vous.



Dimanche 8 juin de 9h à 17h

Sortie découverte « Sur le Sentier Nature du Vuache ». En traversant la forêt du Mont et les plaines cultivées du plateau des Longues Reisses, partez à la découverte du milieu naturel à l'aide de quinze panneaux thématiques réalisés par les enfants des écoles du Vuache. Sortie animée par Luc Mery de l'association de protection de la nature « Apollon74 ». Prévoir des chaussures de marche et un repas tiré du sac.



Samedi 21 juin de 14h à 18h

Sortie découverte « Zones humides et friches à molinie ». Au pied des falaises du massif du Vuache, dans les forêts humides du Bois de l'Herse, venez découvrir la richesse floristique et faunistique de ces milieux naturels remarquables. Animation proposée par la Société pour l'étude et la protection de la nature en Semine (SEPNS). Prévoir des chaussures de marche.

Animations payantes : 5 € / personne (gratuite pour les moins de 12 ans). Inscriptions obligatoires auprès du SIV au 04 50 04 62 89 ou syndicat.vuache@orange.fr

Plus d'informations sur www.pays-du-vuache.fr

| ENVIRONNEMENT |

Le guide de tri Sivalor

TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS



LES BONS GESTES DE TRI

- 1 BIEN LES VIDER, SANS LES LAVER.
- 2 LES SÉPARER LES UNS DES AUTRES ET SANS SAC.

TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE



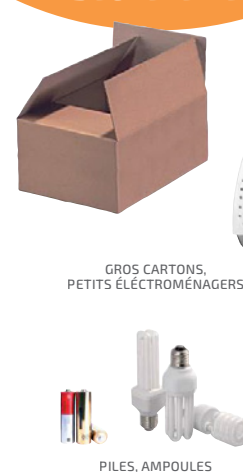
LES ASTUCES

- 1 BIEN LES VIDER, SANS LES LAVER.
- 2 LES BOUCHONS ET COUVERCLES VONT DANS LE CONTENANT JAUNE.

COMPOST



DÉCHÈTERIE



RETROUVEZ LES CONSIGNES DE TRI SUR L'APPLI CITEO

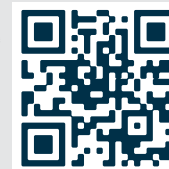
LES ORDURES MÉNAGÈRES



L'ASTUCE

- 1 JOUETS, VÊTEMENTS ... PENSEZ À LES DONNER !

Tout savoir sur le Sivalor



| MOBILITÉ |

HéLéman est une ligne de covoiturage sans réservation.

Ce service public permet de mettre en relation les passagers et les conducteurs qui vont au même endroit, au même moment.

Tout fonctionne sur l'application HéLéman.

Le conducteur lance son trajet au moment de prendre la route ou quelques minutes avant en indiquant sa destination. Le passager se rend à l'arrêt le plus proche et fait sa demande sur l'application.

Lorsque le conducteur fait son trajet et qu'un passager fait une demande sur son trajet, il reçoit une **notification** et les **panneaux lumineux** au bord de la route indique la demande du passager ainsi que sa destination. Une fois que le conducteur arrive, le passager saisit le code du conducteur, ainsi, l'assistance sait avec quel conducteur le passager fait son trajet.

Une fois le trajet terminé, le conducteur est indemnisé de 2 manières :

- 0.50 € pour avoir proposé son trajet (même sans passager)
 - jusqu'à 1.50 € par passager transporté
- Pour le passager, c'est gratuit.**
HéLéman est un service public du Pôle métropolitain du Genevois français.



| TRAVAUX |

De nouveaux aménagements de l'aire de jeux

L'entrée de l'aire de jeux vient d'être réaménagée avec une nouvelle clôture pour assurer la sécurité des enfants. Un WC automatique auto-lavant a également été installé pour répondre aux besoins des utilisateurs de la ViaRhôna.

Ces travaux ont été financés à 50 % par la Communauté de Communes du Genevois.



| TRAVAUX |

La Guinguette communale s'agrandit

Afin de répondre aux besoins croissants des associations locales qui font vivre ce lieu emblématique, la Guinguette communale bénéficie actuellement d'une extension importante. Un nouveau local de stockage ainsi qu'une chambre froide seront prochainement installés, facilitant ainsi l'organisation des événements associatifs.

La Guinguette est un lieu convivial et multigénérationnel, permet non seulement aux habitants de se retrouver dans une ambiance chaleureuse, mais constitue également une opportunité précieuse pour les associations locales de financer leurs activités grâce aux événements qu'elles organisent.

À vos agendas : la Guinguette ouvrira ses portes pour cette nouvelle saison dès le vendredi 16 mai. Nous vous attendons nombreux pour partager ensemble des moments festifs !

| TRAVAUX |

Entretien des fossés : plus de 3,5 km réalisés

Dans le cadre de l'entretien régulier des fossés, plus de 3,5 km ont récemment été curés dans les secteurs des Grands Prés, de la rue des Rattelleries et du chemin des Tattes. Ces travaux essentiels assurent une meilleure évacuation des eaux pluviales et contribuent ainsi à prévenir les risques d'inondation sur la commune.

| TRAVAUX |

Création de jardins partagés : les premières parcelles bientôt disponibles !

Bonne nouvelle pour les amateurs de jardinage : les jardins partagés voient enfin le jour dans notre commune ! Actuellement, les parcelles sont en cours de délimitation par la nouvelle association locale qui en assurera la gestion.

Pour faciliter le jardinage, un local de stockage vient d'être installé et une arrivée d'eau a été mise en place. Cette eau provient de la source du réservoir de la Scie et n'est donc pas potable.

Si vous êtes intéressés pour obtenir une parcelle ou souhaitez davantage d'informations, merci de vous rapprocher de la Mairie : contact@vulbens.fr



| ÉDUCATION |



Nuit de la lecture à Vulbens

La III^e édition de la nuit de la lecture a eu lieu mardi 21 janvier de 18h30 à 20h.

L'école, plongée dans le noir, a accueilli 92 enfants de la grande section au CM2 qui se sont déplacés à la lumière de leur lampe de poche et en pyjama afin de participer à des ateliers de lecture suivi d'un petit atelier bricolage.

Cette année, le thème national était le « patrimoine ». Cette soirée a permis de relire des classiques de la littérature française tel que Le petit Chaperon rouge et contes détournés, Le chat botté, La petite poule rousse ou encore quelques œuvres de Claude Ponti mais aussi de la littérature plus lointaine comme Casse Noisette, Le lac des cygnes ou Jack et le haricot magique. Cette soirée, très attendue chaque année par les enfants comme les parents, a rencontré encore un vif succès.



| SENIORS |

Une belle fin d'année pour le Club des Cigognes

C'est dans une ambiance chaleureuse et festive que les membres du Club des Cigognes se sont réunis pour célébrer la fin d'année. La journée a débuté par un apéritif, suivi d'un petit mot du maire, venu saluer l'engagement du club.

Un repas convivial a permis à chacun d'échanger et de partager un moment agréable, rythmé par les chants des élèves de l'école primaire, venus offrir une jolie prestation qui a enchanté l'assemblée.

Commencé l'année dernière par la volonté des accompagnateurs, ce moment est un geste apprécié qui souligne l'importance de la fidélité et de l'implication au sein du club.

Entre rires, échanges et moments de partage, cette rencontre a été une belle manière de clôturer l'année en beauté !

La nouvelle année a repris par le couronnement de certains convives pour la galette des rois, toujours dans la joie et la bonne humeur, malgré la grisaille du temps.

| SENIORS |

Le Club des Aînés retrouve son nom d'origine : "Club des Cigognes"

Le Club des Aînés reprend aujourd'hui son ancien nom : **le Club des Cigognes**. Cette décision vise à éviter toute confusion et à renouer avec l'histoire du club, créé en tant qu'association par **Madame Collet**.

Depuis sa fondation, le club a traversé les mandats avec succès, offrant aux aînés un espace de partage et de détente. Deux jeudis par mois, ses membres se retrouvent pour discuter, jouer et passer un bon moment ensemble, le tout accompagné d'un café et de quelques gourmandises.

Un bel hommage à son héritage, tout en continuant à tisser des liens entre générations !



| SENIORS |

À l'honneur !

Nous sommes heureux de mettre à l'honneur **M^{me} Jaunin Marie-Therese** née le 05/12/1927 et **Mr Bonier Alphonse** né le 04/04/1927 doyens de notre commune. Toutes nos félicitations.

| ASSOCIATION |

France ADOT 74 (Association pour le Don d'Organes et de Tissus)

France ADOT est une association nationale avec une antenne dans près de 65 départements. Son rôle est l'information de tous les publics sur le don d'organes et la nécessité de faire connaître à ses proches sa position sur le sujet.

Il y a en France 28 000 malades en attente d'une greffe ou d'une transplantation et un millier d'entre eux décèdent chaque année faute d'avoir reçu le greffon salvateur.

Chaque jour, en tenant compte des greffes réalisées et des malades qui sont retirés de la liste pour cause de décès ou autre, la liste augmente de 3 unités.

Le corps médical se heurte encore en 2024 à un taux de refus de la part des proches de l'ordre de 44 % quand l'Espagne est à 15 % et la Belgique à 18 %.

Alors pourquoi un tel taux alors que 80% de la population se déclare ouvertement en faveur du don d'organes ? Et bien tout simplement parce que la personne décédée n'avait pas fait connaître sa volonté de donner ou non ses organes. La preuve en est que bien souvent, quelque temps après avoir émis un refus, les proches téléphonent à l'hôpital en disant : « on a réfléchi, vous pouvez prélever ». Mais c'est trop tard et des organes sont perdus alors qu'ils auraient pu permettre à entre 3 et 6 personnes de retrouver une vie normale.

La loi dit que : « nous sommes tous donneurs présumés, sauf si nous avons fait savoir par écrit notre refus du prélèvement de nos organes après notre mort ».

Le mot « présumés » est important car contrairement à une idée reçue, nous ne sommes pas automatiquement donneurs. Le seul registre qui fait foi sur notre territoire est celui des refus. En l'absence d'inscription sur celui-ci, le corps médical doit s'entretenir avec les proches afin de recueillir la volonté du défunt. Si ceux-ci n'ont pas connaissance de celle-ci, ils vont se trouver devant un dilemme et vont refuser le don d'organes.

Aucun prélèvement n'est effectué d'office.

Les informer, c'est leur enlever une épine du pied et les soulager d'une décision très difficile à prendre.

Pour joindre France ADOT 74 :
06 23 83 08 43
don.organes.asso74@gmail.com

| ASSOCIATION |

L'Accorderie

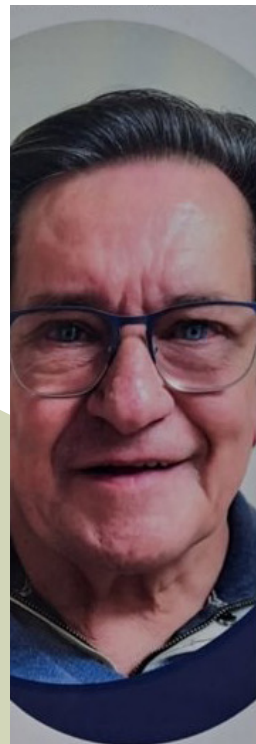
C'est dans l'effervescence que l'Accorderie a débuté 2025 avec l'inauguration, le 16 janvier, de l'exposition ethno-photographique « Nos voisins et nos voisines sont formidables » dans le quartier St-Georges — route de Thairy à Saint-Julien. A l'initiative de l'Accorderie, une soixantaine d'élèves de 1^{res} ST2S et cinq enseignants du lycée Mme de Staël ont collaboré avec des accordeurs pendant presque 15 mois. Des rencontres, des interviews, des photos, ont permis de créer des liens et d'aboutir à des échanges sur les parcours de vie des habitantes et habitants résidant en face du lycée et à proximité du local de l'Accorderie : une expérience unique pour chacun, faite « d'échanges riches, de découvertes, de questionnements et même de moments d'émotion pour les enquêteurs comme les enquêtés ».

Soutenue par la Préfecture de Haute-Savoie, la municipalité de St-Julien-en-Genevois, le bailleur social Halpades, l'Etage, les Bouilleurs de mots et le Réseau des Accorderies de France, cette exposition circulera dans différents quartiers de St-Julien. Elle pourra ensuite être accueillie par les communes de la CCG qui le souhaiteront.

En 2025, l'Accorderie a choisi de mettre au menu de ses divers projets l'engagement vers une transition écologique et citoyenne... tout en continuant de faciliter le partage d'expériences intergénérationnelles. Dès février, lycéen.nes et accordeuses ont ainsi confectionné des fleurs en papiers et tissus récupérés pour offrir une alternative plus responsable à la Saint Valentin.

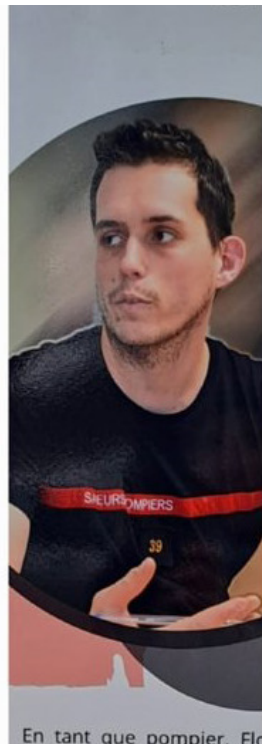
Ce « fil vert » continuera d'être déroulé de semaines en semaines : visite d'un jardin au fil des saisons, ateliers de cuisine avec des produits locaux (en plus de la distribution des paniers de légumes solidaires), découverte de la gouvernance partagée sont quelques aperçus des rencontres à venir.

L'antenne du Vuache, vous accueille toujours quant à elle, le jeudi de 18h à 19h30 à Chênex avec des soirées à thème, joyeuses et inventives. N'hésitez pas à vous informer et à participer !



nté. Là-bas, il rencontre garçons (et aujourd'hui comme menuisier et er ses connaissances, re à ses trois fils. e grandes choses. »

coeur, enir, tions.



En tant que pompier, Flo créer des liens avec les pe qu'il accompagne, pour n soutenir. Il a choisi cette pr à risques avant tout pou ceux qui l'entourent, cor a su l'aider autrefois. Bier gens le considèrent comme un héros, il n'appre cette image.

lement auprès de la Croix R tions de biens alimentaires l'Accorderie.



ais comme un oiseau de urait coupé les ailes et n dans un trou".

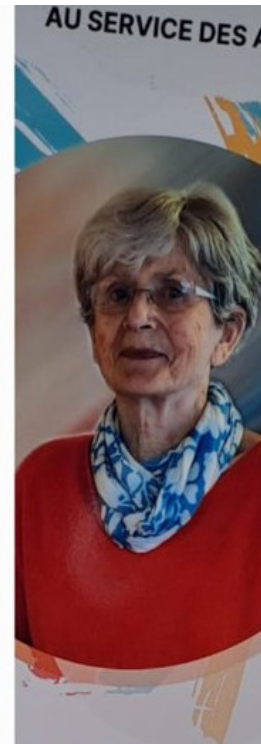
une graine, elle les plante, e noureuse des animaux, elle a . En somme, Fatima, pleine ates, les animaux et la vie.

roc pour retrouver sa famille tent beaucoup de joie.

te dans l'école maternelle. histoire. J'ai pris un livre e Fatima, c'est pas ça l'histoir



re eligieuses que politiques, ore la perte des relations rtent les échanges entre 'amour de son prochain



TOUS UNE HISTOIRE. T TOUS DE LOIN ET I VEUT TOUS RÉUSSIR "

fement dans le comité de e participe à la création de ens entre les femmes du les ateliers de couture. air-faire, même modestes,

© Anne Brondex

| ASSOCIATION |

Pour l'Avenir d'Aurélien : Marche de Noël 2024

L'Association pour l'Avenir d'Aurélien était présente lors du Marché de Noël, aux côtés de l'Atelier d'Alauam, pour proposer un stand de créations uniques et solidaires.

Vous avez été nombreux à venir nous rencontrer, découvrir nos nouveautés et échanger avec nous. Ces moments de partage et de générosité nous tiennent particulièrement à cœur, et nous sommes ravis d'avoir pu sensibiliser à notre cause tout en participant à la magie des fêtes.

L'ambiance était au rendez-vous, avec un marché animé et la visite du Père Noël qui a émerveillé les plus jeunes. Nous tenons à remercier chaleureusement les organisateurs, les associations et tous ceux qui ont contribué à faire de cet événement un si beau succès.

Merci pour votre soutien, et à très bientôt pour de nouvelles actions en faveur d'Aurélien !



Mieux vivre avec le handicap

Contacts dons
pourlavenirdaurelien@gmail.com
0676934374
73 Allée des Noisetiers
74520 VULBENS

Association Pour l'Avenir d'Aurélien

Grand Format

Une coupe sanitaire pour préserver la forêt communale de Vulbens



Les effets du changement climatique entraînent des dépérissements sans précédent sur tout le territoire national. Canicule, sécheresse, parasites... la forêt de Vulbens n'est pas épargnée. Pour favoriser la résilience de la forêt et son renouvellement, une coupe d'arbres dépérissants de 2.5 hectares pour environ 700m³ est programmée.

Les peuplements d'épicéa souffrent des attaques de scolytes, un petit coléoptère dont la prolifération est favorisée par les températures élevées. En creusant des galeries sous l'écorce, ces insectes coupent la circulation de la sève et provoquent la mort prématurée des arbres.

Lorsqu'un foyer apparaît, il faut rapidement récolter les arbres atteints pour limiter la dépréciation du bois et assurer son usage dans la filière bois bas carbone. Certains arbres morts seront conservés en faveur de la biodiversité.

Compte tenu de l'ampleur des dégâts, une coupe des épicéas condamnés sera réalisée. Pour des raisons de sécurité, le chantier sera interdit au public. Les grumes de bois seront placées en bord de route, pour ensuite être transformées par les scieries locales.

Une remise en état est toujours prévue en fin de chantier. Certaines branches issues des bois enlevés, appelées rémanents, sont laissées au sol pour le nourrir en sels minéraux, nécessaires à la croissance des arbres. seront effectués dans les prochains mois, notamment l'instauration de sens uniques, la possible installation de feux tricolores et d'autres dispositifs de régulation.

Ces initiatives permettront d'identifier les solutions les plus adaptées pour améliorer la sécurité et fluidifier la circulation sur l'ensemble de la commune.

Et après ?

Les simulations climatiques montrent que les principales essences de la forêt française seront de moins en moins adaptées à leur zone géographique actuelle.

Dans le cas de la forêt de Vulbens, l'épicéa et le frêne commun sont les premiers touchés. Ces dernières années ; des dépérissements inquiétants sur l'ensemble du massif du Vuache sont également constatés sur des sapins pectinés et des hêtres.

Pour reconstituer la forêt de Vulbens dans le canton de Tir-cul, les forestiers réalisent un diagnostic détaillé afin d'identifier des essences adaptées au climat futur, en s'appuyant sur les connaissances scientifiques et l'outil ClimEssences. Le forestier proposera à la commune un choix d'espèces en prenant en compte le sol, le climat futur, la réserve en eau et les enjeux de biodiversité du site du Vuache.

Pour l'ONF et la commune de Vulbens, tout l'enjeu est de Conserver une forêt en bonne santé, pour lui permettre de jouer pleinement son rôle de fixation de carbone ainsi que ses autres fonctions écologiques, économiques, et sociétales.



LA FORÊT DE VULBENS :

Située dans le massif du Vuache, sur canton de Tir-cul ; elle a été plantée à partir de 1970 dans le cadre d'un boisement du Fond Forestier National de parcelles en déprise agricole

Quelques chiffres

65 ha
boisés

7 ha
de plantations résineuses dans
le canton de Tir-cul

1800 m³
de bois scolytés récoltés depuis 2019
en deux coupes sanitaires

Boisements

82 %
feuillus
(hêtre 30 % chênes 22 % autres feuillus 30 %)

18 %
résineux
(épicéa 13 % Sapin 5 %)



Agenda



PETIT BOULOT POUR VIEUX CLOWN - THÉÂTRE DÉPAREILLÉ VENDREDI 16 MAI – 20H30 | L'ÉTINCELLE – VULBENS

C'est l'histoire de trois vieux amis clowns qui passent une audition. Après la joie des retrouvailles, l'évocation des souvenirs heureux, naît l'angoisse de la compétition. Ils vont alors se métamorphoser et entrer en lutte pour un boulot incertain persuadés de leur talent respectif. Les masques tombent, la haine s'installe, l'autre devient l'ennemi à combattre, tous les coups sont permis.

FOCUS SUR LE FESTIVAL LES P'TITES VUACHERIES : RENDEZ-VOUS DU 1^{ER} AU 4 JUILLET 2025 DANS LES COMMUNES DE CHENÊX, CHEVRIER, SAVIGNY & VERS

Portées par un collectif de bénévoles issus de la MJC en collaboration avec le service culturel, les P'tites Vuacheries nées en 2019, représentent la vocation même de nos institutions : projet porté et réalisé par des bénévoles avec la découverte du spectacle vivant et facilement accessible grâce à la gratuité des animations. Chaque soir, c'est un petit village qui se déplace de communes en communes.

FÊTE NATIONALE : RENDEZ-VOUS À VULBENS LE 14 JUILLET !

Cette année, c'est à Vulbens qu'aura lieu la célébration de la fête nationale ! L'organisation de cet événement festif tourne entre les communes de Chevrier, Dingy-en-Vuache et Vulbens. En 2025, c'est donc notre commune qui accueillera les festivités.

Rendez-vous le lundi 14 juillet pour une soirée conviviale et animée. Nous vous attendons nombreux !

Évènements

8 MAI
Cérémonie Armistice

16 MAI
Ouverture de la Guinguette

16 JUIN
Critérium du Dauphiné

21 JUIN
Fête de la musique

28 JUIN
Fête de l'école



Saison 2025



+ D'INFORMATIONS
ET BILLETTERIE SUR
www.mjcvuache.com

Infos

PERMANENCE MAIRIE

Permanence du Maire les samedis 10 et 24 mai, le 12 et 26 juillet. Le matin sur rendez-vous.

PERMANENCE URBANISME

Permanence de votre élue de l'urbanisme, Mme RUAZ Jacqueline : les samedis 10 et 24 mai, 14 et 28 juin, le 12 et 26 juillet.

Les consultations des autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, etc...) se feront uniquement sur rendez-vous les vendredis matin de 8h30 à 12h30.

Merci d'envoyer votre demande écrite sur urbanisme@vulbens.fr ou par courrier en précisant le numéro du dossier à consulter et votre identité.

Les pièces qui peuvent être consultées sont les suivantes :

- le formulaire de demande ;
- les pièces jointes ;
- le plan de façades ;
- le plan de masse ;
- les plans intérieurs dans la mesure où ces plans sont nécessaires au calcul de la surface ;
- les avis recueillis au cours de l'instruction ;
- l'arrêté accordant le permis de construire.

RECENSEMENT

Nous rappelons que tous les jeunes dès l'âge de 16 ans doivent obligatoirement se faire recenser en mairie. Toutes les informations utiles sont disponibles sur cette page :



<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870>

NUISANCE SONORES

RAPPEL RÉGLEMENTAIRE SUR L'UTILISATION D'ENGINS THERMIQUES OU ÉLECTRIQUES

L'utilisation d'engins thermiques ou électriques destinés à l'entretien des jardins et des maisons est strictement réglementée.

Ces équipements sont autorisés uniquement :

- **Du lundi au vendredi** : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- **Le samedi** : de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00
- **Les jours fériés** : de 10h00 à 12h00

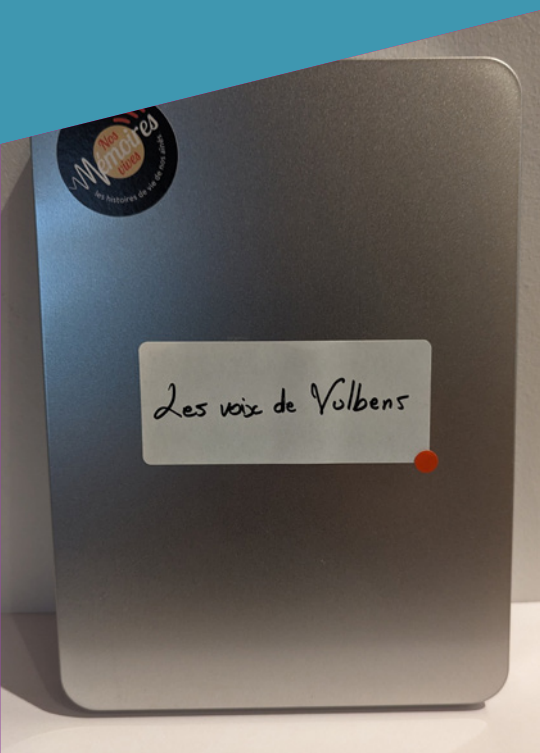
Le dimanche, leur utilisation est strictement interdite. Nous comptons sur le civisme de chacun afin de respecter ces horaires et garantir ainsi la tranquillité de tous.

VOIX DE VULBENS

Les Coffrets « Voix de Vulbens » disponibles à la Mairie pour 20 €

Ce coffret contient une clé USB qui regroupe tous les épisodes.

Les « Voix de Vulbens » est une véritable immersion dans notre histoire locale, avec des interviews, des récits, des anecdotes et des témoignages émouvants. Que vous soyez un nouvel arrivant cherchant à découvrir notre patrimoine ou un résident de longue date cherchant à revivre des souvenirs, ces coffrets sont une fenêtre unique sur l'âme de Vulbens.





VULBENS

Pays du Vuache

www.vulbens.fr



Infos pratiques



MAIRIE

1, rue François Buloz | 74520 VULBENS

Tél : 04 50 04 35 77 | contact@vulbens.fr
www.vulbens.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Mardi : 7h30 – 17h
- Jeudi : 14h – 19h
- Vendredi : 9h – 12h30

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Horaires d'ouverture :

- Mardi : 8h – 12h / 13h – 16h30
- Jeudi : 14h – 18h30
- Vendredi : 9h – 12h

Tél : 3631

POLICE PLURICOMMUNALE DU VUACHE

7, chemin de la Cure | 74520 VULBENS
police@sipvuache.fr

SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT DE LA CCG

Tél : 04 50 95 99 60
eau-assainissement@cc-genevois.fr

PROXIGEM

Transport public à la demande au **0800 04 74 00**
Réservation obligatoire ½ journée à l'avance

ADMR (AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL)

8, chemin de la Fruitière | 74520 VULBENS
Tél : 04 50 04 86 45

DÉCHETTERIE DE VULBENS

Fermée le jeudi matin – Tél : 06 27 82 12 78

ÉTÉ de mars à octobre

- Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h – 12h et 14h – 18h
- Jeudi : 14h – 18h
- Samedi : 9h – 18h

HIVER de novembre à février

- Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h – 12h et 14h – 18h
- Jeudi : 14h – 17h30
- Samedi : 9h – 17h30

NUMÉROS D'URGENCE

15 – SAMU ou SMUR

(urgences médicales : malaise, intoxication...)

17 – GENDARMERIE

18 – POMPIERS

(urgences généralisées)

04 72 11 69 11 – CENTRE ANTIPOISON